

COMMUNE D'AUSSONNE



EXTRAIT N° 23/14
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 29 Votants : 25 Procurations : 00

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 22 AVR. 2014

Affiché le : 16 AVR. 2014

L'An deux mille quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 08 avril 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN, SUZE.

SECRETARE : Madame LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un correspondant Défense.

Crée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant Défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

A l'occasion du renouvellement des conseillers municipaux, il convient de désigner un nouveau correspondant défense.

Ont obtenu :

↳ Jean-Jacques ZAMBONI 22 voix

↳ Julien FERTE 7 voix

Monsieur Jean-Jacques ZAMBONI a été désigné correspondant Défense.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 16 avril 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

